

Des activités accessoires

Le SSM a la possibilité de réaliser des actions d'information, de supervision et de formation au bénéfice d'autres professionnels ainsi que des expertises (à la demande de l'utilisateur à destination de tiers). Quelques SSM sont agréés pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Des initiatives spécifiques

Outre l'accueil de toute demande, un SSM agréé peut développer des initiatives spécifiques pour répondre à des besoins constatés dans la pratique clinique. Une initiative spécifique est un projet qui vise une population spécifique ou soutient une approche méthodologique particulière.

Les initiatives spécifiques peuvent concerner les problématiques d'assuétudes, la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel, les personnes âgées, la petite enfance, les situations d'exil, etc.

Des clubs thérapeutiques

Un SSM peut aussi développer un club thérapeutique, lieu d'accueil et d'activités ouvert en journée, avec pour objectif de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins.

En pratique

Comment contacter le SSM ?

Par téléphone ou sur place pendant les heures d'ouverture.

Quand peut-on être reçu dans un SSM ?

Les SSM sont ouverts en journée, du lundi au vendredi de 9h à 18h, et la plupart des services proposent des périodes d'ouverture en dehors des heures habituelles de bureau (avant 9h, après 18h ou le samedi matin). Les entretiens d'accueil et les consultations se prennent généralement sur rendez-vous.

Où se font les interventions ?

La plupart des interventions se déroulent dans les locaux du service de santé mentale. Elles peuvent parfois s'organiser sur le lieu de vie du consultant (à domicile, dans un service résidentiel, ...).

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs pratiqués sont modérés. Le tarif maximal pour les consultations, fixé par l'art. 580 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, est de 10€ par prestation ou par expertise (tarif 2010 - montant indexé). La consultation chez le médecin s'aligne sur les tarifs INAMI et, comme toute prestation médicale, le montant est en partie remboursé par les organismes assureurs. Le prix de la prestation ne peut faire obstacle à la consultation. Ainsi, un tarif adapté ou la gratuité sont envisageables selon les situations et à certaines conditions.

Plus d'infos sur www.cresam.be

Centre de Référence en Santé Mentale, CRéSaM asbl

Boulevard de Merckem, 7 à 5000 Namur - 081/25.31.40

cresam@cresam.be

Les services de santé mentale en Wallonie

Un service de santé mentale (SSM) est une structure ambulatoire qui, par une approche pluridisciplinaire, répond aux difficultés psychiques ou psychologiques de la population du territoire qu'il dessert.

65 SSM, répartis sur 90 sièges, sont agréés et subventionnés par la Région wallonne, sur base du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, articles 539 à 624.



Un accueil

Le service de santé mentale reçoit toute demande liée à des difficultés psychiques ou psychologiques. Il y répond de manière adaptée et spécifique, compte tenu de la personne, sa situation, son contexte de vie et son réseau. Les SSM s'adressent à tout public (toute tranche d'âge et toute problématique) sur leur territoire. Une permanence d'accueil est assurée au sein de chaque service durant les heures d'ouverture. Elle permet à l'utilisateur de prendre contact et/ou d'être accueilli dans les locaux du service. En dehors de ces heures, un répondeur communique un message d'accueil et d'orientation et permet l'enregistrement d'un message.

Une équipe pluridisciplinaire

Le travail du service de santé mentale repose sur une équipe pluridisciplinaire qui assure les fonctions psychiatrique, psychologique, sociale, d'accueil et de secrétariat. L'équipe est encadrée par une direction administrative et une direction thérapeutique. La pluridisciplinarité permet des approches différentes et complémentaires tant dans la prise en charge que dans la réflexion globale sur la santé mentale. Elle se concrétise notamment lors des réunions d'équipe hebdomadaires. Selon le projet défini par le service, d'autres disciplines peuvent également compléter l'équipe de base (psychomotricité, logopédie, ...).

Différents types d'interventions

Chaque demande est examinée par l'équipe lors de la concertation pluridisciplinaire hebdomadaire en vue de proposer la réponse la plus adéquate possible :

- un conseil ou une orientation ;
- des examens et diagnostics ;
- un accompagnement ou un soutien psychosocial ;
- des entretiens avec l'entourage, la famille, les proches, ... ;
- une collaboration avec d'autres professionnels concernés par la situation ;
- des thérapies individuelles, de couple, familiales, ... ;
- des rééducations et thérapies à média (par exemple : logopédie, psychomotricité, ergothérapie, thérapie du développement psychomoteur, ...)
- un traitement médicamenteux ;
- des activités de groupe.

Ces réponses peuvent se combiner l'une l'autre. Elles s'inscrivent dans des processus à court, moyen ou long terme (le SSM constituant alors un ancrage pour la personne et/ou la famille), via des consultations ponctuelles ou récurrentes au sein-même du service ou ailleurs (lieu de vie, institutions, ...).

Les SSM mènent une réflexion constante sur l'évolution des problématiques rencontrées (population précarisée, fragilisée, vieillissante, ...) et l'adaptation nécessaire de leurs modalités de prise en charge, afin de répondre au mieux aux besoins changeants de la population consultante. Un processus de formation permanent est assuré au sein des SSM.

Un travail en réseau

Le service de santé mentale s'inscrit dans un réseau institutionnel, et travaille en collaboration avec de nombreux partenaires provenant des champs psychiatrique, psycho-médico-social, judiciaire, ... autour de situations cliniques. Le SSM participe à l'évolution du secteur de la santé mentale, en particulier la réforme des soins en santé mentale pour adultes et la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents. Pour chaque usager, un membre de l'équipe assure une fonction de liaison chargée de coordonner les interventions, garantir les décisions prises et soutenir l'ensemble du processus. Cette fonction de liaison est activée lorsque la problématique clinique le nécessite. Ce travail en réseau mobilise le SSM en-dehors de ses murs.